TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE DES INTERSECTIONS SUPPLÉMENTAIRES À HAUTE TENEUR À LA SUITE DE FORAGE DE DÉFINITION ET D'EXPANSION À SARAMACCA

Toronto (Ontario), le 16 novembre 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») publie une mise à jour de la phase II du programme de forage de 2017 en cours au projet Saramacca, situé à 25 kilomètres au sud-ouest de sa mine d'or Rosebel (« RGM ») au Suriname. À la suite de la publication d'une première estimation des ressources (voir le communiqué de presse en date du 5 septembre 2017), la Société a entamé un programme de forage au diamant de 22 000 mètres ayant pour objectif de : 1) convertir les ressources présumées en ressources indiquées; 2) viser l'expansion des ressources existantes le long des corridors minéralisés connus et en profondeur et; 3) commencer à tester, par du forage, des cibles d'exploration identifiées. Les résultats d'analyse annoncés dans le présent communiqué proviennent de 37 trous de forage totalisant 9 553 mètres. Le programme se poursuit et une fois reçus, validés et compilés, d'autres résultats seront annoncés.

Les analyses des intersections associées au présent communiqué de presse sont fournies au tableau 1 et comprennent les principaux résultats suivants :

Trous de forage de définition :

- SMDD17-181A : 39,0 mètres d'une teneur de 3,47 g Au/t
- SMDD17-185 : 57,0 mètres d'une teneur de 2,56 g Au/t

Trous de forage d'expansion :

- SMDD17-182 : 6,0 mètres d'une teneur de 67,39 g Au/t (15,53 g Au/t écrêtés)
- SMDD17-196 : 28,5 mètres d'une teneur de 3,85 g Au/t
- SMDD17-202 : 39,0 mètres d'une teneur de 3,06 g Au/t
- SMDD17-213 : 34,5 mètres d'une teneur de 4,50 g Au/t

(Une carte des trous de forage est jointe au présent communiqué de presse.)

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a déclaré : « Le programme de forage en cours continue de donner des résultats positifs et ceux-ci viennent non seulement accroître notre confiance dans les ressources existantes, mais aussi prolonger la minéralisation sous l'enveloppe existante des ressources. Le programme aura une incidence favorable sur les estimations futures des ressources qui, combiné aux études d'ingénierie en cours, devrait permettre de mettre à jour et faire passer les ressources du projet à la catégorie des réserves en 2018 et de cibler une production en 2019. »

Programme d'exploration de 2017

Le forage effectué dans le cadre du programme actuel a confirmé la continuité de la minéralisation dans des secteurs associés aux principales structures minéralisées dans et sous l'enveloppe actuelle de la fosse délimitant les ressources (voir les tableaux 1 A et B) et dans les structures secondaires de l'éponte supérieure (voir les tableaux 1 C et D). Ces résultats devraient avoir une incidence positive sur les futures mises à jour des ressources. Des résultats provenant des premiers forages d'extension effectués latéralement vers le nord-ouest et le sud-est (voir les tableaux 1 E et F) n'intersectaient pas de minéralisation importante, même s'il est encourageant que la principale structure hôte semble se prolonger. À noter que le pincement et l'ouverture des zones minéralisées dans l'empreinte du gisement sont caractéristiques. Davantage de forage est nécessaire pour tester latéralement des zones minéralisées supplémentaires.

En plus du programme de forage décrit ci-dessus, l'équipe de la mine Rosebel travaille à faire avancer le gisement Saramacca vers la production. Une étude d'impact environnemental et social (EIES) est en cours et des travaux préliminaires d'ingénierie progressent à l'égard de la conception minière et divers éléments d'infrastructure, comme les options de transport du minerai, les chemins d'accès et l'élimination des stériles. De plus, des travaux sur le terrain ont commencé afin de fournir des renseignements géotechniques et hydrogéologiques et d'achever les travaux de condamnation dans les secteurs touchant à l'infrastructure du site proposé. Un programme approfondi d'essais métallurgiques sera aussi entrepris pour affiner les hypothèses de récupération et pour tester les caractéristiques de concassage et de broyage de la minéralisation.

À propos du projet Saramacca

Le projet Saramacca est stratégiquement situé à environ 25 kilomètres au sud-ouest de l'usine de la mine Rosebel. La minéralisation est encaissée dans la Formation de Paramaka, dans la partie inférieure de la ceinture de roche verte de Marowijne, principalement composée de basalte et d'andésite métamorphisés dans le secteur immédiat du projet. Ces lithologies sont recoupées par la zone de cisaillement régionale de Saramacca, considérée comme une importante zone de déformation orientée nord-ouest et favorable à la minéralisation aurifère.

Le 30 août 2016, la Société a signé une lettre d'intention avec le gouvernement du Suriname en vue d'acquérir les droits à la propriété Saramacca dans le but de définir une ressource minérale, conformément à la Norme canadienne 43-101, dans les 24 mois suivants. Les modalités de la lettre comprenaient un paiement initial de 0,2 million $, donnant immédiatement accès à la propriété afin que l'équipe d'exploration de Rosebel puisse réaliser une diligence raisonnable, ainsi qu'un accès aux données des activités d'exploration antérieures de la propriété Saramacca. Le 30 septembre 2016, une fois satisfaite de la diligence raisonnable effectuée, la Société a ratifié la lettre d'intention visant l'acquisition de la propriété Saramacca et a ensuite payé 10 millions $ en trésorerie et a convenu d'octroyer 3,125 millions d'actions ordinaires d'IAMGOLD au gouvernement du Suriname en trois versements sensiblement égaux à chaque date d'anniversaire du transfert du titre d'exploration à Rosebel (14 décembre 2016). En outre, l'entente prévoit la possibilité d'un ajustement à la hausse du prix d'acquisition en fonction des onces d'or contenues identifiées par Rosebel dans les catégories de ressources mesurées et indiquées selon la Norme canadienne 43-101 dans d'une enveloppe de fosse créée à l'aide du logiciel Whittle au cours de ces 24 premiers mois, jusqu'à un maximum de 10 millions $.

Le projet Saramacca se trouve dans la zone *UJV*, telle que définie dans une entente avec le gouvernement du Suriname annoncée le 15 avril 2013. L'entente prévoit un mécanisme de croissance qui serait basée sur une coentreprise détenue à 70 % par Rosebel et dans laquelle le gouvernement obtiendrait une participation de 30 %, entièrement libérée.

Le 5 septembre 2017, la Société a annoncé la première estimation des ressources établie conformément aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) intégrées par référence dans la Norme canadienne 43-101 du gisement Saramacca et a par la suite déposé un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 qui se trouve sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com ou dans le profil de la Société sur le site de www.sedar.com. L'estimation des ressources comprend **14,4 millions de tonnes de ressources indiquées d'une teneur moyenne de 2,20 grammes d'or par tonne pour un total de 1 022 000 onces, et 13,6 millions de tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 1,18 gramme d'or par tonne pour un total de 518 000 onces**. Environ 60 % des ressources sont contenues dans une minéralisation encaissée dans la latérite et la saprolite molles et peu profondes. On estime que le gisement Saramacca offre un grand potentiel d'expansion.

Personnes qualifiées et informations techniques

Les résultats de forage contenus dans le présent communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers.

La personne qualifiée responsable de la supervision de la préparation et de la révision de l'information technique dans le présent communiqué de presse est Samuelle Gariépy, géologue professionnelle, géologue principale, Exploration dans l'équipe d'exploration régionale de la mine Rosebel au Suriname. Elle est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à l'information technique figurant dans le présent rapport. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

L'échantillonnage et les données de titrages des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité et contrôle de la qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques

de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (calibre HQ et NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site de la mine Rosebel. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les échantillons sont transportés dans des sacs scellés à FILAB à Paramaribo (Suriname), un laboratoire représentant d'ALS. FILAB est un laboratoire certifié ISO 9001 (2008) et ISO/IEC 170250. Les échantillons sont d'abord pesés et concassés pour obtenir une taille de < 2,5 mm. Une fraction de 350 à 450 grammes est ensuite pulvérisée à 85 %, passant une maille de < 100 µm. Les échantillons sont analysés pour leur teneur en or par pyroanalyse sur une fraction de 50 grammes suivie d'une finition d'absorption atomique. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité. Des échantillons représentant les diverses lithologies sont recueillis à chaque trou de forage, et leur densité est mesurée au laboratoire du site de Rosebel.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques, abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « devoir », « continuer », « s'attendre à », « compter », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et l'incapacité d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société ; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.

Tableau 1 : Résultats d'analyse des forages au diamant

A : Forage de définition le long des principales structures minéralisées (faille principale) dans l'enveloppe de la fosse												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-181	32833	63386	891	89,2	215	-50	0	10,5	10,5	5,65	0,88	0,88
SMDD17-181A	32832	63384	891	345	215	-50	0	10,5	10,5	5,73	1,07	1,07
							228	235,5	7,5	4,09	2,59	2,59
							261	300	39	21,28	3,47	3,47
SMDD17-188	32495	63684	866	117	215	-50	24	55,5	31,5	17,19	2,16	2,16
							94,5	100,5	6	3,27	6,05	6,05
SMDD17-195	32329	63972	826	186	215	-47	Résultats négligeables					
							248	254	6	3,11	0,55	0,55
SMDD17-216	32688	63268	917	420,5	35	-50	67,8	75	7,2	4,89	2,52	2,52

B : Forage d'expansion le long des principales structures minéralisées (faille principale) sous l'enveloppe de la fosse												
N° trou	Grille locale			Profondeur de trou (m)	Orientation (°)	Pendage (°)	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Épaisseur vraie (m)[3]	Au (g/t)	Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]
	Coord. est.	Coord. nord	Élévation									
SMDD17-182	32873	63357	892	402,5	215	-50	309,5	315,5	6	3,27	67,39	15,33
							348,5	363,3	14,8	8,07	2,91	2,91
SMDD17-187	32672	62976	912	417	35	-50	297	304	7	4,75	1,27	1,27
SMDD17-190	32436	63863	848	237	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-192	32406	63909	838	258	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-193	32729	63499	880	306	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-194	32710	62963	899	384,5	35	-50	261,5	272	10,5	7,13	1,3	1,3
SMDD17-196	32776	63482	874	345	215	-50	240	268,5	28,5	15,55	3,85	3,85
SMDD17-198	32631	63616	888	275	215	-50	220,5	226	5,5	3	2,08	2,08
SMDD17-199	32456	63794	876	193,5	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-201	32302	63588	881	321,5	35	-50	279,5	285,5	6	4,07	3,26	3,26
SMDD17-202	32588	63733	862	315,5	215	-51	255,5	294,5	39	20,74	3,06	3,06
SMDD17-204	32144	63798	882	273,5	35	-53	Résultats négligeables					
SMDD17-207	31799	64341	721	225,5	35	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-209	31762	64290	730	351,5	35	-55	276,5	290	13,5	8,34	1,04	1,04
SMDD17-211	32860	63425	880	447,5	215	-50	362	393,5	31,5	17,19	1,88	1,88
SMDD17-213	32158	64421	720	432,5	215	-50	0	5,25	5,25	2,86	0,6	0,6
							180,5	189,5	9	4,91	0,72	0,72
							206	219,5	13,5	7,37	1,02	1,02
							329	338	9	4,91	1,19	1,19
							360,5	395	34,5	18,82	4,5	4,5
							414,5	422	7,5	4,09	1,13	1,13

C : Forage de définition le long des structures minéralisées secondaires sous l'enveloppe de la fosse												
N° trou	**Grille locale**			**Profondeur de trou (m)**	**Orientation (°)**	**Pendage (°)**	**De (m)**	**À (m)**	**Intervalle (m)**	**Épaisseur vraie (m)[3]**	**Au (g/t)**	**Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]**
	Coord. est.	**Coord. nord**	**Élévation**									
SMDD17-185	32795	63592	864	157,5	215	-50	37,5	94,5	57	31,1	2,56	2,56
SMDD17-200	32319	64126	773	297	215	-50	153,4	162	8,6	4,69	5,8	5,8
SMDD17-210	32179	64280	730	309,5	215	-52	120	131,5	11,5	5,96	3,44	3,44
							248	254	6	3,93	0,54	0,54

D : Forage d'expansion le long des structures minéralisées secondaires sous l'enveloppe de la fosse												
N° trou	**Grille locale**			**Profondeur de trou (m)**	**Orientation (°)**	**Pendage (°)**	**De (m)**	**À (m)**	**Intervalle (m)**	**Épaisseur vraie (m)[3]**	**Au (g/t)**	**Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]**
	Coord. est.	**Coord. nord**	**Élévation**									
SMDD17-183	32904	63480	859	231	215	-50	0	9	9	4,91	1,16	1,16
							196,5	217,5	21	11,46	4,87	4,87
SMDD17-191	32810	63088	883	282	35	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-197	32362	64112	779	297	215	-50	204	213	9	4,91	1,43	1,43
SMDD17-203	32272	64152	767	291	215	-50	0	16,5	16,5	9	0,8	0,8
							136,5	142,5	6	3,27	2,72	2,72
SMDD17-208	32912	63408	873	183,5	215	-50	0	12	12	6,55	2,33	2,33
							139,5	153,5	14	7,64	2,81	2,81
							159,5	170	10,5	5,73	0,52	0,52
SMDD17-215	31917	64604	697	243	215	-50	1,5	21	19,5	10,64	1	1
							142,5	151,5	9	4,91	3,98	3,98

E : Forage d'expansion latéralement à l'extrémité sud est de l'enveloppe de la fosse												
N° trou	**Grille locale**			**Profondeur de trou (m)**	**Orientation (°)**	**Pendage (°)**	**De (m)**	**À (m)**	**Intervalle (m)**	**Épaisseur vraie (m)[3]**	**Au (g/t)**	**Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]**
	Coord. est.	**Coord. nord**	**Élévation**									
SMDD17-184	33026	63226	874	243	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-186	32968	62957	846	234	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-189	32907	62907	854	165	215	-50	Résultats négligeables					

F : Forage d'expansion latéralement à l'extrémité nord ouest de l'enveloppe de la fosse												
N° trou	**Grille locale**			**Profondeur de trou (m)**	**Orientation (°)**	**Pendage (°)**	**De (m)**	**À (m)**	**Intervalle (m)**	**Épaisseur vraie (m)[3]**	**Au (g/t)**	**Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]**
	Coord. est.	**Coord. nord**	**Élévation**									
SMDD17-212	31723	64675	667	84	215	-50	30	39	9	4,91	0,69	0,69
SMDD17-214	31776	64750	659	225,5	215	-50	Résultats négligeables					

G : Forage d'exploration au nord de l'enveloppe de la fosse												
N° trou	**Grille locale**			**Profondeur de trou (m)**	**Orientation (°)**	**Pendage (°)**	**De (m)**	**À (m)**	**Intervalle (m)**	**Épaisseur vraie (m)[3]**	**Au (g/t)**	**Au (g/t) (écrêté à 30 g Au/t)[2]**
	Coord. est.	**Coord. nord**	**Élévation**									
SMDD17-205	32483	64277	717	156	215	-50	Résultats négligeables					
SMDD17-206	32541	64348	702	180,5	215	-50	Résultats négligeables					

Notes :

1. Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une longueur minimale de 5 mètres et une teneur de coupure de 0,50 g Au/t
2. Durant la création des composites, les résultats supérieurs à 30 g Au/t sont écrêtés à 30 g Au/t.
3. Les épaisseurs vraies sont estimées à partir des géométries recoupées

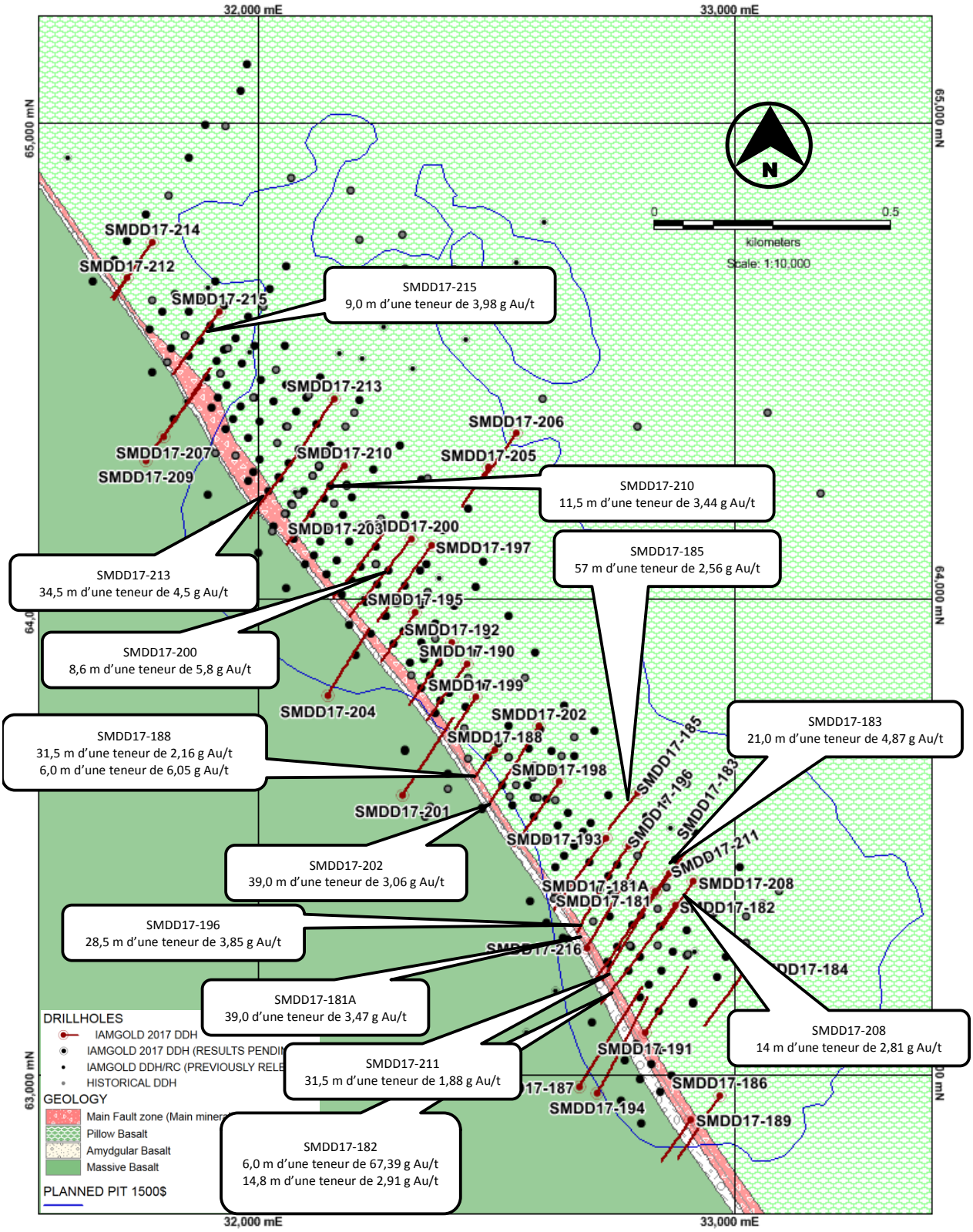


Figure 1 : Vue de plan des forages à Saramacca et résultats d'analyses de 2017